



Comité Social d'Administration Local

Alliance CFTC/CGC/CAP-DGFIP Titulaire: M. Dominique CHEMLA Alliance CFTC/CGC/CAP-DGFIP Suppléante: Mme Pascale CABRERA

cftcparis@gmail.com

Liminaire CFTC/CGC/CAP-DGFIP Finances Publiques sur le CSAL du 26 janvier 2023 en re- convocation

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Depuis le 1^{er} janvier 2023 le CTL est remplacé par le CSAL, ainsi de Technique nous serions passés à Social.

L'alliance CFTC/CGC/CAP-DGFIP nouvellement élue s'est présentée le 16 janvier 2023 tant le matin que l'après-midi pour siéger. À défaut de quorum, les séances ont été de nouveau convoquées ce jeudi 26 janvier 2023 avec un point de l'ordre du jour de ce matin concernant le document d'orientation en vue du Contrat d'Objectifs et de Moyens dit COM reporté pour la séance du CSAL du 7 février 2023.

Tout d'abord, il faut regretter que le règlement intérieur du CSAL ne soit pas encore disponible et que le CSAL fonctionne par défaut avec le règlement intérieur du CTL conformément à la note du service des ressources humaines du 5 décembre 2022 et en application du décret du 20 novembre 2020 (n° 2020-1427) ce qui est une remarquable amélioration du dialogue social n'est-ce pas ?

Ensuite, nous observons également que la séance concernant l'évolution des emplois dans le cadre du projet de loi de finances pour 2023 se déroule cet après midi et la fusion de la trésorerie paris amendes 1er division avec la trésorerie paris amendes de transport se tient ce matin et pas l'inverse alors que la question du recouvrement des amendes est notamment évoqué cet après-midi.

Enfin, il n'est pas possible pour les représentants du personnel de rester silencieux sur le conflit en cours concernant la réforme des retraites dont déjà près de 35 % des agents de la DRFIP Paris ont exprimés le refus lors d'une première journée de mobilisation le 19 janvier 2023 suivant en cela les consignes de toutes les organisations syndicales unis dans ce mouvement et qui s'est exprimé par de nombreuses manifestations partout en France en rassemblant entre 1 et 2 millions de personnes.

Déjà le 31 janvier prochain une nouvelle journée de mobilisation est attendue, et sur une période de plusieurs semaines, il n'est pas impossible que s'ajoutent des revendications salariales pour faire face à l'inflation.

Avant d'aborder l'ordre du jour de ce matin, il convient de souligner le prix élevé que payent année après année les agents de la DRFIP Paris.

En termes d'emplois entre 2010 et 2022, 2 077 emplois ont été supprimés à la DRFIP de Paris sur un total de 6 320 soit 33 % donc 1 emploi sur 3.

Appliqué à l'ensemble de la fonction publique d'état cela ferait 840 000 fonctionnaires d'État de moins en France dont, vous le savez, l'effectif global est relativement stable, cela en dit long sur l'effort déjà produit à Paris.

A cela se rajoute un mouvement perpétuel de réorganisation des collectifs de travail, déménagements, travaux à supporter, nouveaux outils [...] donc un surtravail récurrent d'adaptation des agents, jamais récompensé.

Il est difficile d'imaginer que la modernisation des outils de travail ne concerne que les agents de la DRFIP Paris, c'est pourquoi nous souhaitons que soit réellement prise en compte la situation particulière de notre DRFIP et de ses agents.

Merci pour votre écoute